



PROJET ASSOCIATIF

PROJET D'ASSOCIATION

« Pour que l'enfant agisse sa vie »

ADRESSE

17 Rue Mgr Millaux
BP 72145
35221 CHATEAUBOURG

TEL 02 99 00 31 63
FAX 02 99 00 76 03 con-
tact@asso-desamislesrochers.fr

Modifié suite à l'AG du 28.06.2007
et rectifié par le DG en date du 22.11.2011



SOMMAIRE

TITRES	Pages
Pourquoi un projet d'Association	3
L'histoire de l'Association	3
La mission de l'Association	6
Les valeurs de l'Association	8
Les principes de l'Association	10
Les moyens de l'Association	11
I les instances institutionnelles	12
II un développement de concepts	13
III une équipe de professionnels	14
Les projets de l'Association	15
I l'association et sa mission	15
II l'association et son action	16
III renforcer le rôle des administrateurs	17
Annexe : Qui est Jean Plaquevent ?	18/23



POURQUOI UN PROJET D'ASSOCIATION ?

Après cinquante ans d'existence, il nous semblait important d'écrire notre projet d'association. Ce dernier nous permet de formaliser nos valeurs et principes afin qu'ils soient connus de tous, de témoigner de nos actions passées et présentes auprès des enfants et de proposer des orientations pour les années à venir afin de pérenniser, de faire évoluer notre accompagnement, d'affiner nos outils pour favoriser le bien-être du public accueilli et des acteurs professionnels et bénévoles.

Le rapport moral et le rapport d'activités, présentés en Assemblée Générale annuelle, seront confrontés au projet associatif pour valider le respect des valeurs et principes et faire un point sur l'ensemble des orientations données et leur avancée. Le projet associatif sera évalué tous les cinq ans.

L'HISTOIRE DE L'ASSOCIATION

L'association « Des Amis les Rochers » est une association loi 1901 créée en 1959.



Elle gère aujourd'hui :

- **3 ITEP** ³ **pour enfants et adolescents :**
 - **I.T.E.P** ³ « Les Rochers » à Châteaubourg de 39 places
 - **I.T.E.P** ³ « Les Rivières » à Combourg de 24 places
 - **Institut** ¹ « Tomkiewicz » à Betton de 15 places

- **2 S.E.S.A.D** ² **de 24 places**
 - **Un à Châteaubourg**
 - **Un à Combourg**

Les fondateurs de l'Association, constatant l'existence d'une population d'enfants et d'adolescents présentant des difficultés d'insertion scolaire et sociale qui ne relevait d'aucune des institutions déjà existantes (institution pour délinquants ou pour enfants ayant des troubles psychiatriques), ont souhaité créer une réponse à cette population en utilisant la psychanalyse comme outil de compréhension des enfants afin de mieux adapter le soin à leur proposer.

Marie Blanche DAVID, fondatrice et première directrice des Rochers a été inspirée par Jean Plaquevent dans son engagement professionnel. La dissolution de l'Association « L'Essor Jean Plaquevent » au profit de l'association « Des Amis les Rochers » en

1 Institut

2 SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

3 ITEP : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique



2006 engage celle-ci à protéger les écrits philosophiques et pédagogiques de Jean Plaquevent. Un texte, en annexe, rédigé par Mme Marie-Blanche DAVID, développe l'histoire, le parcours et les valeurs de cet homme appuyés de témoignages.

Dès 1959, les Rochers à Châteaubourg obtiennent un agrément d'institut de rééducation. En 1969, suite à la création du secteur de l'accueil et du soin des handicapés, les Rochers sont transformés en IMP. Ils continuent leur mission d'accueil d'enfants ayant des troubles du comportement conjointement à des enfants déficients intellectuels légers. En 1979, retour à un agrément en institut de rééducation.

Souhaitant marquer sa spécificité, l'Association se porte candidate pour la prise en charge d'enfants souffrant de troubles du comportement mais sans déficience intellectuelle et pour lesquels une réponse en IMP n'est pas satisfaisante.

A partir de 1989, l'association percevant les besoins croissants et insatisfaite de la qualité de ses réponses pour les enfants trop éloignés de leur domicile (temps de trajet, relation avec les familles, réintégration scolaire et sociale...) entame une réflexion afin d'augmenter le nombre de places d'une part, et proposer une réponse de proximité pour les enfants du nord du département, d'autre part. La nécessité d'un deuxième centre paraît la meilleure solution. L'Association décide de s'implanter à Combours.



A cette même époque, la D.A.S.S. n'ayant pas les moyens de financer un nouvel établissement propose à l'Association de reprendre un IME en difficultés, afin d'y trouver les financements pour Combourg.

L'Association reprend alors l'IME de MEILLAC à la condition de respecter sa mission et de le restructurer en institut de rééducation. Cette reprise s'effectue non sans difficultés, pour les deux conseils d'administration qui doivent s'assembler avec leur différence de vues. De leur côté, les salariés de chaque entité ne sont pas prêts à fonctionner ensemble. Les locaux et la situation géographique ne conviennent pas et l'association n'a pas l'expérience des adolescents. L'Association relève ce nouveau défi. Elle s'ouvre à de nouveaux membres et écrit un projet pour l'accueil spécifique des adolescents.

En 1997, l'Institut de rééducation de Combourg s'ouvre sous de meilleurs auspices. Le projet avait été longuement réfléchi et la création était souhaitée par le conseil d'administration et le personnel. Après quelques années d'un fonctionnement difficile, le projet pour l'accueil des adolescents est réécrit et l'association décide un déménagement de Meillac vers Betton.

LA MISSION DE L'ASSOCIATION

La mission de l'association est d'accompagner l'enfant pour qu'il puisse retrouver sa place au sein de sa famille, de l'école, de la société. L'association est portée par le désir de l'aider et non de l'assister, de le rendre acteur et responsable de son destin.



Ses finalités sont :

- **D'accueillir l'enfant ou l'adolescent tel qu'il est. C'est-à-dire, l'accueillir avec ses troubles du comportement le plus souvent importants (comportements offensifs, agressifs...), avec sa détresse, sa souffrance, son incompréhension ou son sentiment d'être incompris. Traduire l'ensemble de ses manifestations en espoir, en potentialités, en possible. Le prendre en compte au travers des dimensions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques.**
- **De permettre à l'enfant d'avoir sa place, se sentir reconnu et accepter par lui-même, par son entourage, son environnement.**
- **De soigner, éduquer, accompagner pour autoriser l'expression. D'apprendre à l'enfant et à l'adolescent la liberté, l'autonomie, la responsabilité et lui permettre la créativité, la tolérance, l'ouverture.**
- **De permettre à l'enfant et à l'adolescent de se découvrir et ainsi apprendre, investir, inventer, innover.**
- **De permettre à l'enfant et à l'adolescent de découvrir ses potentialités, ses capacités d'apprendre, d'évoluer pour contribuer à son bien être et à son épanouissement.**
- **De permettre à l'enfant et à l'adolescent de choisir, de créer ses propres valeurs, ses propres références, dans le respect de la loi, dans le souci de s'intégrer, se socialiser, communiquer, s'épanouir.**



- **D’informer, sensibiliser l’environnement, faire évoluer et regarder autrement, faire accepter, prendre en compte.**
- **De défendre les intérêts moraux et matériels de la population accueillie auprès des autorités.**
- **De proposer et aider à toutes les réalisations et mesures paraissant conformes aux intérêts d’ordre matériel, moral et professionnel de ces enfants ou adolescents.**
- **De travailler en liens et coopération avec les associations et organismes, oeuvrant dans le même sens.**

La volonté de l’association est de regarder autrement, d’avoir une vision d’avenir pour évoluer. Elle s’efforce d’être constamment à la recherche de solutions pour apporter l’aide la plus adaptée aux enfants.

LES VALEURS DE L’ASSOCIATION

Nos valeurs humanistes sont une référence pour l’accueil des enfants, pour la relation avec leur entourage et leur environnement et pour le développement des compétences des professionnels.

Il s’agit de partager les valeurs suivantes :

➡ HUMANISME—TOLERANCE—PROTECTION—RESPECT



➤ **HUMANISME**

L'enfant ou l'adolescent est une personne à part entière. Il est pris en compte à partir de ce qu'il est dans le respect et la reconnaissance de son histoire, de son parcours, de sa famille, de sa culture, de sa religion et de sa vie privée, de son intimité, de sa différence.

➤ **TOLERANCE**

Le respect des parents et de l'environnement de l'enfant ou de l'adolescent passe par l'accueil, l'écoute, la reconnaissance, la tolérance.

➤ **PROTECTION**

L'enfant doit disposer d'éléments pour respecter la loi, d'outils pour faire ses choix de vie et les assumer. L'enfant a un besoin de protection qui nécessite un engagement de la part de l'adulte pour lui permettre de se développer et de s'épanouir en toute sécurité.

➤ **RESPECT**

Il s'agit de respecter et de promouvoir :

- . Les droits de l'Homme et de l'enfant
- . La démocratie, en offrant des espaces d'expression, d'écoute et de liberté
- . La laïcité, c'est-à-dire la liberté de conscience et d'égalité des droits
- . La solidarité et la fraternité
- . La loi
- . La citoyenneté avec l'apprentissage des droits et des devoirs



LES PRINCIPES DE L'ASSOCIATION

- **L'enfant est au centre de l'action de l'Association. Il n'est pas réduit à ses comportements qui ne sont que des symptômes. L'enfant n'est pas ce qu'il montre, mais un être en recherche et en besoin de références qu'il réclame de façon à ce que l'adulte l'entende. Ceci passe par l'accueil, l'écoute, la reconnaissance et la tolérance.**
- **L'expression de l'enfant est valorisée. Sa reconnaissance entraîne le droit pour chacun des enfants à un projet individualisé, différencié même si la vie en groupes et ses exigences est un des axes principaux de l'action. La mise en œuvre d'une action thérapeutique, éducative et pédagogique considère chaque enfant dans le respect de sa culture et de sa spiritualité.**
- **La responsabilité de chacun se situe dans un engagement authentique avec l'ouverture aux autres, ainsi que la promotion d'une autonomie et d'une résilience forte.**
- **Le cadre de l'intervention est posé et expliqué à l'enfant**
- **L'apprentissage du lien de fraternité oblige les uns envers les autres.**
- **L'éducation de la référence aux usages, aux règles et aux lois permet à chacun de se faire reconnaître, accepté et estimé socialement.**



- **L'apprentissage de la vie sociale s'effectue par une implication individuelle et collective dans l'expression des droits et devoirs.**
- **L'association s'appuie sur des partenaires et ne se contente pas de sa propre intervention auprès de l'enfant. Une ouverture vers l'extérieur existe via la formation des personnels, la découverte et l'apprentissage des nouvelles techniques...**
- **La subsidiarité permet aux responsables de prendre des décisions au plus près des besoins repérés de l'enfant.**

LES MOYENS DE L'ASSOCIATION

L'Association veut défendre un esprit de liberté, d'indépendance et de responsabilité. Ce comportement attendu est porté par toute l'institution dans tout ce qu'elle vit pour que les enfants en profitent. Il implique : recherche, innovation, création et impose de savoir se réévaluer régulièrement. Il inclut également l'humour, la gaieté et la courtoisie.

La Conseil d'Administration s'attache à agréer la demande de nouveaux adhérents, en respectant une diversité des personnes, et en particulier, par leur âge, leur profession, leur personnalité, leur compétence, leur expérience, leur réseau relationnel, etc....

Afin d'éviter des confusions avec d'autres instances (Conseil de Vie Sociale, Comité d'Entreprise, etc....), nous n'avons pas dans notre Conseil d'Administration de salariés ou des parents d'élèves. L'Association a le souci d'avoir en son sein et y compris au C.A. des anciens salariés de nos établissements et services, ainsi que des parents d'anciens élèves, voire des anciens élèves.



I— Les instances institutionnelles

☞ **Le rôle du Conseil d'Administration** est de promouvoir la politique associative et de déterminer les orientations des différents établissements, de gérer l'ensemble de leurs activités et de conseiller. Des administrateurs délégués par établissement sont mis en place. Ils ont un rôle d'observation, de conseil et éventuellement de médiation quant au fonctionnement de l'établissement. Ils reportent au Conseil d'Administration leurs observations et le représentent dans l'établissement. Ils facilitent, ils écoutent et transmettent. Le Conseil d'Administration a une volonté forte d'être le plus représentatif de la société. Il est ouvert aux personnes venant de divers horizons et de professions différentes. Il s'attache à faire adhérer des parents d'anciens élèves et des anciens salariés. Il n'est pas proposé aux parents dont l'enfant est présent dans l'établissement d'avoir un rôle institutionnel afin de leur éviter la difficile position d'être juge et partie.

☞ **Le rôle du conseil de la vie sociale.**

Il existe un Conseil de la vie sociale qui est une instance représentative de l'ensemble des établissements et services. Il est composé de salariés, d'usagers (enfants et parents) et de membres du Conseil d'administration. Le Conseil est informé de la vie sociale des établissements et services. Il a un avis consultatif et n'a pas de budget propre.



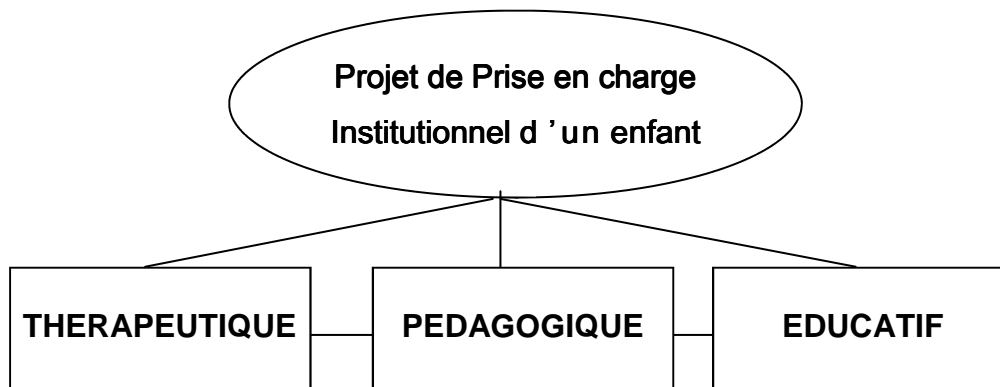
☞ **Le rôle du Conseil d'établissement**

Composé pour moitié de jeunes et pour moitié de professionnels, il constitue un outil éducatif. Chaque conseil dispose d'un budget indépendant. Chacun des membres dispose d'une voix. Il s'agit de développer le sens de la vie en collectivité entre enfants et adultes et de travailler sur l'autonomie et la responsabilité. Il vise à favoriser une vie collective harmonieuse.

II— Un développement de concepts innovants :

☞ **Le "Triptyque"**

L'association s'attache à ce que les établissements fonctionnent sur le principe du triptyque. Ce dernier met en évidence une volonté forte de considérer l'enfant sur l'ensemble de son fonctionnement et sur tout ce qui peut lui poser des difficultés dans sa vie sociale ou scolaire. Le "Triptyque" est l'articulation équilibrée de trois axes représentant des actions différentes articulées autour du projet de l'enfant : axe pédagogique, axe éducatif, axe thérapeutique.





Chaque axe doit avoir autant d'importance que les deux autres. Chacun est à la fois autonome et solidaire aux deux autres pour pouvoir fonctionner. Ce qui fera "soin" est la conjonction et la cohérence de ces trois éléments. Le plus important pour une prise en charge réussie de l'enfant est que tout fonctionne en harmonie. Les conditions de cette dernière présupposent de la part des acteurs professionnels de la transparence dans leurs actions, afin que chacun puisse en percevoir la motivation et s'y adapter, et de l'authenticité dans l'intention, afin que le jugement de valeur n'ait pas sa place dans les relations de compétences identiques ou complémentaires.

☞ Les familles d'internat

Elles sont une spécificité de l'association. Elles ont un agrément ASE et interviennent par mission. Pour certains enfants, alors que l'internat est trop lourd, les familles d'internat sont une alternative. Elles permettent un prolongement de l'action éducative entamée. Les familles d'internat sont suivies par l'assistante sociale de l'association et travaillent en lien avec l'éducateur répondant de l'enfant accueilli.

III— Une équipe de professionnels

Une équipe qualifiée et spécialisée œuvre dans la transdisciplinarité et offre une palette de réponses aux différents niveaux de la prise en charge. L'association menée par une équipe de direction



fonctionnant de manière équilibrée et en transversalité, encourage et favorise le développement des professionnels, notamment par le biais de la formation continue et également en s'efforçant de donner les moyens d'exercer leur mission. Le personnel de l'Association est force de proposition et est écouté. Une commission convoquée par le directeur permet à l'ensemble des salariés de proposer de nouveaux projets et de participer à l'évolution du projet d'établissement.

LES PROJETS DE L'ASSOCIATION

I– L'association et sa mission

→ Elle va se développer en restant centrée sur les enfants ayant des troubles du caractère et du comportement par :

- La montée en charge des demandes pour l'ITEP de Combourg (15 en 2002, 20 en 2003 puis 24 en 2004)**
- La montée en charge des demandes pour l'institut adolescents (15 en 2004, 20 en 2005)**
- L'ouverture des SESSAD de Combourg et Châteaubourg**
- L'écriture d'un projet SESSAD pour adolescents**

La mise en place des SESSAD nous paraît importante car il faut davantage de prévention pour tenter d'éviter les entrées en ITEP, ainsi que pour accompagner encore quelque temps des enfants récemment sortis de nos institutions.



→ Elle souhaite développer ses services ou ses actions pour soutenir les parents dans leur rôle en partenariat avec d'autres associations ou instances. Plus généralement, son objectif est de tisser un environnement partenarial pour pouvoir disposer d'une palette de réponses à apporter aux parents, enfants...

→ Elle souhaite pérenniser et faire évoluer son partenariat avec l'École, les C.M.P.P. et le secteur de pédopsychiatrie.

II— l'association et son action

→ Elle souhaite maintenir son dynamisme et son originalité. Ainsi, elle a pour objet de :

- mettre en place des commissions de travail sur des thématiques réunissant des administrateurs et des professionnels. Les thématiques seront en lien avec l'évolution des réponses à apporter au public accueilli.

- favoriser la recherche et le développement par la création d'une instance nous rappelant l'exigence associative et professionnelle que nous nous sommes donnée de ne pas nous satisfaire de l'application de la loi d'être dans une recherche constante de réponses adaptées aux enfants et adolescents.

- elle souhaite favoriser le travail de l'équipe de direction en facilitant la coordination.



- elle souhaite mettre en place des actions de formation. Forte de son expérience et de ses résultats, l'association peut aujourd'hui faire partager ses acquis quant aux caractéristiques du public accueilli en institut. Par ailleurs, sa méthodologie ayant prouvé son efficacité par les résultats obtenus, pourrait faire l'objet d'une formation pour les futurs salariés de l'Association ainsi que pour tout professionnel travaillant dans ce secteur.

III— L'association souhaite renforcer le rôle des administrateurs délégués des établissements et services pour qu'ils échangent des pratiques d'établissement et mettent en commun leurs expériences sans perdre leur particularité. Des rencontres une à deux fois par an pourraient être programmées.



ANNEXE

QUI EST JEAN PLAQUEVENT ?

Jean Plaquevent est né le 30 août 1901 à BEUZEVILLE, bourg normand dans une famille nombreuse. Il était l'aîné de 6 enfants et il avait des oncles, tantes, neveux, nièces et grands-parents. Il soulignera toujours le bonheur que cette enfance chaleureuse lui a apporté et combien elle est à la base de son épanouissement, de sa joie de vivre, de sa gaieté et de sa foi. Son père et sa mère étaient « sillonnistes » le Sillon fût un mouvement de jeunes démocrates catholiques, mené par Marc Sangnier et condamné par Rome en 1910. Jean Plaquevent vécut cet événement comme une catastrophe pour ses parents. Il dit « La foudre de Rome venait de tomber sur les plus fervents chrétiens que je connaissais et qui étaient mes propres parents ». Ceci n'empêcha pas Jean Plaquevent d'entrer au petit séminaire, en octobre 1920.

En février 1921, il tombe gravement malade. La tuberculose le frappe de plein fouet. Il part donc en 1923 au sanatorium de Cambo-les-Bains, dans les Pyrénées atlantiques. C'est là qu'il rencontre un jésuite philosophe, le Père Leroy, tuberculeux comme lui, qui devient son conseiller et son maître pour des études supérieures de philosophie et de psychologie.

Sa présence est un aiguillon et Jean Plaquevent met à profit cette période pour lire énormément = un mangeur de livres ! Quand il découvre une nouvelle piste à explorer, il se met en relation avec l'auteur, lui écrit et l'invite à la rencontre. Ceci dans tous les domaines religieux bien sûr, mais aussi historiques, scientifiques, artistiques, pédagogiques, etc. il découvre, il engrange, il approfondit. Ainsi, il compare les procédés pédagogiques de tous les pères de l'église. Il entreprend les études exhaustives des systèmes pédagogiques qui sont en train d'évoluer à cette époque, les frères de Gand et tous les apports de la Belgique : Decroly, Alice

Descoeurdre, Montessori pour laquelle il avait une grande admiration, etc.

- Il fait des recherches sur la symbolique et aussi sur le rôle des images dans la formation des complexes.
- Tout l'intéresse.
- Sa gentillesse, je dirai même son charme créé le contact facilement et il possède ainsi de nombreux réseaux relationnels qu'il entrecroise.

1929 – Son état de santé devenant plus alarmant, le père Leroy le fait héberger au Monastère du Bon Pasteur de PAU. C'est un changement important. Il n'est plus un malade ! Il entre dans la vie courante et même sa santé est prise en compte de façon différente, par la Supérieure, ce qui relance son dynamisme. Vivant dans cette communauté, il étudie les conséquences de la vie d'internat sur les enfants privés de foyer familial. Il écrit également dans cette période un mémoire sur l'histoire du sillon et les origines de l'Action Française.

Le 29 juin, il est ordonné prêtre à St-Sulpice par le Cardinal Dubost

1931 – Il sort un ouvrage qui s'intitule « Pour l'Essor du catholicisme en France ». Cette publication lui permet de se situer comme un homme de son temps, revendiquant d'appartenir à la jeunesse intellectuelle des années 30. Il collabore à la « Revue des Jeunes ». Il suit de près Emmanuel Mounier et sa revue ESPRIT.

1935 – Il incite son ami Henri SJÖBERG à créer, avec sa collaboration, une maison d'édition « Les Éditions du Seuil » dont il restera le conseiller permanent.

1936 – Il est chargé officiellement de l'Aumônerie du Bon Pasteur. Les adolescentes et les petits enfants dont la congrégation à la charge ne bénéficient d'aucune éducation adaptée à leurs détresses – 200 filles y sont prises en charge, grandes et petites, depuis les arrières profondes jusqu'aux enfants simplement victimes de conditions sociales anormales.

Jean Plaquevent entreprend de réformer le secours qui leur est apporté. La supérieure lui apporte son précieux concours. C'est une femme de terrain, d'action et de cœur. Ils se complètent mutuellement : lui est idéaliste, rêveur, il a des idées, des projets. Elle, les réalise. Ensemble, ils entreprennent de réformer de fond en comble cette maison. Il y installe : une école ménagère avec restaurant et distribution de plats pour les pauvres, une ferme école, un jardin école, des ouvroirs avec des cours de coupe, des ateliers de pré apprentissage (imprimerie, reliure, tricot). Les enfants sont répartis en petites unités de vie (ce qui est révolutionnaire à cette époque). La scolarité est organisée selon des méthodes concrètes. Mais ces innovations ne sont pas bien perçues en haut lieu. La supérieure générale de la congrégation vient sur les lieux et interdit que l'expérience se poursuive. Il est prié de rester strictement dans sa fonction de prêtre et la supérieure est mutée dans un autre couvent.

Dans l'impossibilité de poursuivre ses réformes, il décide de quitter cet établissement. L'ex-Mère supérieure du Bon Pasteur va directement à ROME demander à être relevée de ses vœux et le suit. Elle reprend donc son nom de Mme BOURGEOT mais désormais son entourage proche l'appelle « Notre Mère ». L'abbé crée une association 1901. Avec « Notre Mère », ils prospectent la région pour trouver un lieu adéquat et dénichent dans de bonnes conditions près de St-Gaudens un accueillant « Château de la Tour Landorthe » à ST Ygran dans un site magnifique, avec vue sur une grande longueur de la chaîne des Pyrénées mais surtout sur la petite maison qu'il habitait auprès du château. Le rêve !

Le 15 décembre 1939, on fêtait l'ouverture de cette maison d'accueil pour « enfants privés de milieu éducatif ». Ce fût rapide et réussi. Encadrées par 7 moniales formées au Bon Pasteur par l'abbé, les petites familles s'installèrent dans leur appartement personnel dans « une atmosphère d'ordre paisible et l'épanouissement dans la joie ».

Convaincu de la nécessité de former les éducateurs, l'abbé crée la première école de cadres pour la formation de spécialistes : l'institut pédotechnique de Toulouse qui comprend l'école d'éducateurs mais également un centre d'accueil, d'observation et de « triage » au Domaine des Ormes, contigu avec l'école d'éducateurs. L'intérêt de leur proximité créait entre eux ce qu'on a appelé une « relation orga

nique cohérente » et positive pour les deux. C'était une des forces du projet de Jean Plaquevent qu'il avait mijoté depuis longtemps.

Celui-ci continue, malgré ses responsabilités sur place à regarder plus loin autour de lui.

- Il est encore le premier à concevoir un code de l'enfant.
- Il multiplie les conférences en faveur des villages d'enfants dont il est l'authentique initiateur en France sachant bien que les appartements dans le château n'étaient pas la meilleure solution pratique.
- Il publie « Misère sans nom » un livre de grande audience, positif pour certains mais rejeté et scandaleux pour les autres (reconnaissons qu'il fût très critique et excessif par rapport au milieu éducatif)

Il crée de nouveaux lieux d'accueil :

- Un charmant mas provençal « Le Domaine de la Forêt » dans le Var, accueille 24 jeunes enfants avec leurs 4 éducatrices en petits groupes de 8 enfants par famille.
- A Santeny dans la région parisienne, ce sont des adolescents
- A Montferrand Savez dans le Gers, ce sont des jeunes garçons

**Mais l'Abbé Plaquevent, épuisé de fatigue meurt le 1 avril 1965 à St-Ignan
« au milieu de ses enfants »**

Dans la préface de son livre : « le premier droit de l'enfant » Louis PAUWEL s'exclame : «Comment un tel homme a-t-il pu être oublié ?»

Non certes, les amis et la famille de Jean Plaquevent ne souhaitaient pas l'oublier, Ils fondèrent l'association ESSOR – Jean Plaquevent pour diffuser sa philosophie d'avant-garde, sa pédagogie, recueillir des témoignages, éditer ses écrits ; en un mot, perpétuer son rayonnement.

Des tentatives de publication de ses écrits par une revue « chemins nouveaux » s'arrêta assez vite en raison du brusque décès de l'animateur, le père Garail.

Ce fût un long silence, jusqu'au jour où Geneviève Plaquevent, Présidente de l'Association, sollicita Jean de St-Léger qui entreprit avec ténacité, rigueur, respect et amitié, l'exploration du fond d'archives et se lança dans l'interminable inventaire des notes, manuscrits, poésies, correspondances, études, etc. Un dossier impressionnant. Le but était de publier une biographie. Mais en attendant, Jean LEGER nous fît un beau cadeau en éditant une revue trimestrielle « Les cahiers Jean Plaquevent » pendant 19 ans. Ces cahiers sont une merveille : chaque cahier dans une trentaine de pages offre en rubriques diverses, les apports de Jean et de ceux qui ont partagé son action.

Son œuvre considérable et la suite qu'il lui donne en publiant des livres posthumes par la suite, mérite notre grande reconnaissance que nous lui donnons de tout cœur.

L'association ESSOR Jean Plaquevent prenant de l'âge a souhaité passer le relais. Plusieurs démarches vers d'autres associations n'ont pas eu de suite. « Il y avait un lien qui ne se faisait pas » ! L'association voulait préserver la pensée originale de Jean Plaquevent. Lorsque Geneviève Plaquevent vînt à la fête des 30 ans des Rochers à laquelle elle avait été invitée, nous abordâmes le sujet.

Ensuite, dans nos rencontres amicales, nous en discussions et un jour, elle nous proposa de réfléchir à la transmission du patrimoine physique et moral de l'Association ESSOR Jean-Plaquevent à l'Association des Amis Les Rochers. Pour elle, les Rochers était l'établissement qui avait le mieux concrétisé les méthodes et l'esprit de Jean Plaquevent.

« En arrivant aux Rochers, dit-elle, j'ai cru retrouver St-Ignan ». Et c'est ainsi qu'un nouveau maillon s'est rattaché cette année à l'Association Des Amis Les Rochers par la fusion après dissolution de l'Association Essor Jean Plaquevent, qui nous a ainsi légué généreusement son patrimoine.

Nous remercions chaleureusement Geneviève de ce témoignage d'amitié, de confiance et de continuité qu'elle a ainsi établi à la mémoire de son frère.

Marie-Blanche DAVID

Directrice Honoraire